

INVENTAIRE PISCICOLE PAR PECHE ELECTRIQUE SUR LE CHER A L'AVAL DU BARRAGE DE PRAT

COMMUNE DE TEILLET ARGENTY



COMPTE RENDU DE L'OPERATION

M. LELIEVRE

JANVIER 2010

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	2
2	MATERIEL ET METHODE	2
2.1	MATERIEL DE PECHE UTILISE	2
2.2	LOCALISATION DU SECTEUR ECHANTILLONNE	2
2.3	CONDITIONS DE LA PECHE	3
2.4	CARACTERISTIQUES DES STATIONS.....	3
3	RESULTATS DES INVENTAIRES PISCICOLES	5
3.1	RESULTATS SUR LA STATION 1.....	5
3.2	RESULTATS SUR LA STATION 2.....	6
4	CONCLUSION	7

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	: CARTE DE LOCALISATION DU SECTEUR DE PECHE ELECTRIQUE SUR LE CHER	2
FIGURE 2	: TABLEAU PRESENTANT LES RESULTATS BRUTS DE LA STATION 1.....	5
FIGURE 3	: POURCENTAGE DE CHAQUE ESPECE PISCICOLE ECHANTILLONNEE SUR LA STATION 1	5
FIGURE 4	: TABLEAU PRESENTANT LES RESULTATS BRUTS DE LA STATION 2.....	6
FIGURE 5	: POURCENTAGE DE CHAQUE ESPECE PISCICOLE ECHANTILLONNEE SUR LA STATION 2	7

2.3 Conditions de la Pêche

Le 01 octobre 2009, le débit du Cher enregistré à Montluçon était de **1,32 m³/s** soit un débit relativement faible et compatible avec la réalisation de l'inventaire.

Les conditions météorologiques étaient clémentes et ont facilité le déroulement de la pêche électrique.

2.4 Caractéristiques des stations

Station 1 :

1 Localisation Géographique	
Cours d'eau	CHER
Commune	TEILLET ARGENTY
Lieu-dit	Aval Barrage de Prat
Limites	Seuil du Spec - 60m à l'aval
Coordonnées géographiques	X : 617157 ; Y : 2139841
2 Caractéristiques physiques	
Longueur (m)	71
Largeur Moyenne (m)	20
Profondeur Moyenne (m)	0,34
Faciès	Courant (100%)
Granulométrie	Dominante : Blocs
	Accessoire : Pierres grossières Colmatage par sédiments fins
Sinuosité	Rectiligne
Conductivité (µs/cm)	150
Température (°C)	17
Limite Aval	Pas d'isolement
Limite Amont	Seuil Infranchissable
3. Caractéristiques de la pêche	
Type d'inventaire	Inventaire avec retrait
Nombre de passages	1
Type de prospection	Partielle sur toute la largeur
Méthode de prospection	Pied
Date de la Pêche	01/10/09
Conditions de Pêche	Etiage
Turbidité	Nulle
Temps de pêche	Passage 1 : 25 min

Station 2 :

1 Localisation Géographique	
Cours d'eau	CHER
Commune	TEILLET ARGENTY
Lieu-dit	Aval SPEC
Limites	Aval rejet SPEC jusqu'à la sortie du canal de rejet
Coordonnées géographiques	X : 617137 ; Y : 2139889
2 Caractéristiques physiques	
Longueur (m)	89
Largeur Moyenne (m)	6,5
Profondeur Moyenne (m)	0,23
Faciès	Courant (100%)
Granulométrie	Dominante : Blocs
	Accessoire : Pierres grossières Colmatage par sédiments fins
Sinuosité	Rectiligne
Conductivité ($\mu\text{s/cm}$)	150
Température ($^{\circ}\text{C}$)	17
Limite Aval	Seuil partiellement franchissable
Limite Amont	Obstacle infranchissable
3. Caractéristiques de la pêche	
Type d'inventaire	Inventaire avec retrait
Nombre de passages	1
Type de prospection	Complète
Méthode de prospection	Pied
Date de la Pêche	01/10/09
Conditions de Pêche	Etiage
Turbidité	Nulle
Temps de pêche	Passage 1 : 20 min

Sur la station 1, compte tenu de la largeur de la station, seul un échantillonnage partiel par points a été réalisé. De plus compte tenu que l'aval de la station 1 n'a pas été isolé et que des individus ont donc pu quitter la station devant le martin-pêcheur, l'inventaire réalisé représente une image du peuplement piscicole présent mais ne peut pas donner d'indications précises sur des densités piscicoles par exemple.

3 Résultats des inventaires piscicoles

3.1 Résultats sur la station 1

ESPECES	EFFECTIFS
Ablette	1
Anguille	1
Brème	3
Chabot	33
Chevaine	12
Gardon	22
Goujon	10
Loche franche	1
Perche	15
Sandre	1
Spirilin	19
Vairon	7

Figure 2 : Tableau présentant les résultats bruts de la station 1

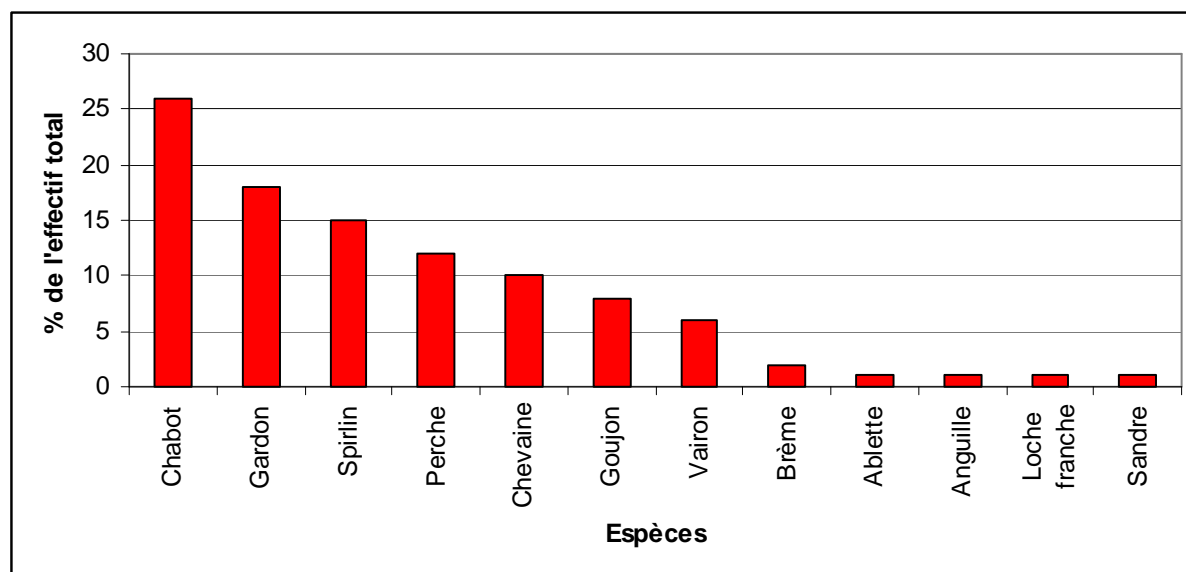


Figure 3 : Pourcentage de chaque espèce piscicole échantillonnée sur la station 1

L'inventaire partiel réalisé par pêche à l'électricité sur la station 1 a permis d'échantillonner une diversité relativement importante d'espèces soit 12 espèces. L'espèce la plus représentée est le chabot avec 33 individus représentant 26% de l'effectif total. Le chabot (*Cottus gobio*) est une espèce caractéristique des cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole et notamment des zones à truites (Huet, 1949) et espèce d'accompagnement de la truite fario. Le chabot est une espèce bio-indicatrice de la très bonne qualité de l'eau et des milieux aquatiques. En effet, il affectionne les eaux fraîches, turbulentes et bien oxygénées ainsi qu'un substrat grossier et ouvert, non colmaté offrant un maximum de cache pour les individus de toutes tailles. Le Chabot est une espèce d'intérêt patrimonial inscrite à l'annexe II de la Directive habitat et faisant l'objet de mesures de protection spéciales.

Les deux autres espèces majoritairement représentées sont des cyprinidés, le gardon et le spirilin avec respectivement 22 et 19 individus représentant 18 et 15% de l'effectif total. Ces espèces sont largement

présentes dans les rivières et les cours d'eau et sont plus spécifiquement caractéristiques des cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole.

Le goujon (*Gobio gobio*) est représenté mais en relativement faible quantité compte tenu du fait que le milieu échantillonné est un milieu censé être favorable à cette espèce. Elle ne représente que 8% de l'effectif total.

A noter la présence de deux espèces de poissons carnassiers, la perche et le sandre. Les poissons carnassiers sont des espèces indésirables en 1^{ère} catégorie piscicole car fortement prédatrices pour la truite fario. Même si le sandre a été retrouvé de façon anecdotique (1 ind.), la perche est présente de façon significative soit 12% de l'effectif total. La présence de ces espèces traduit de l'impact des deux retenues situées à l'amont, la retenue de Prat et celle de Rochebut qui sont significativement colonisées par ces deux espèces.

A noter également, la présence de l'anguille (1 ind.), espèce migratrice, fortement menacée qui fait l'objet d'un plan de gestion à l'échelle nationale.

La truite fario, espèce repère des cours d'eau de 1^{ère} catégorie n'est pas du tout représentée dans cet inventaire alors qu'elle devrait être présente dans ce type de milieu. Les raisons de cette absence peuvent être multiples et liées :

- Au biais induit par le mode d'échantillonnage. Les truites ont pu fuir devant l'électrode du matériel de pêche électrique et quitter la zone de pêche. Cependant, si cette espèce avait été présente en quantité significative, quelques spécimens, notamment de petites tailles auraient dû se retrouver dans les résultats de l'échantillonnage.
- A la qualité de l'habitat. En effet, compte tenu de la présence du Chabot, espèce bio-indicatrice d'une très bonne qualité de l'eau, celle-ci ne peut pas être le facteur limitant à la présence des truites. Par contre, la qualité du substrat, l'homogénéité des habitats disponibles qui agit sur la qualité de la reproduction, la disponibilité en nourriture ainsi sur le nombre de caches nécessaires pour les individus adultes peut être à l'origine de l'absence de truite fario.
- A une prédation forte qui s'exerce notamment sur les premiers stades juvéniles par les nombreuses espèces présentes comme la perche et le chevaine par exemple.

Le calcul de l'Indice Poisson Rivière (IPR) pour la station 1 réalisé à partir des données de pêche électrique donne une valeur d'IPR de 13,32 qui correspond à une classe de qualité pour le peuplement piscicole de 2 donc bonne.

3.2 Résultats sur la station 2

ESPECES	EFFECTIFS
Ablette	1
Anguille	7
Chabot	44
Chevaine	20
Gardon	12
Goujon	31
Loche franche	1
Spirilin	46
Vairon	58

Figure 4 : Tableau présentant les résultats bruts de la station 2

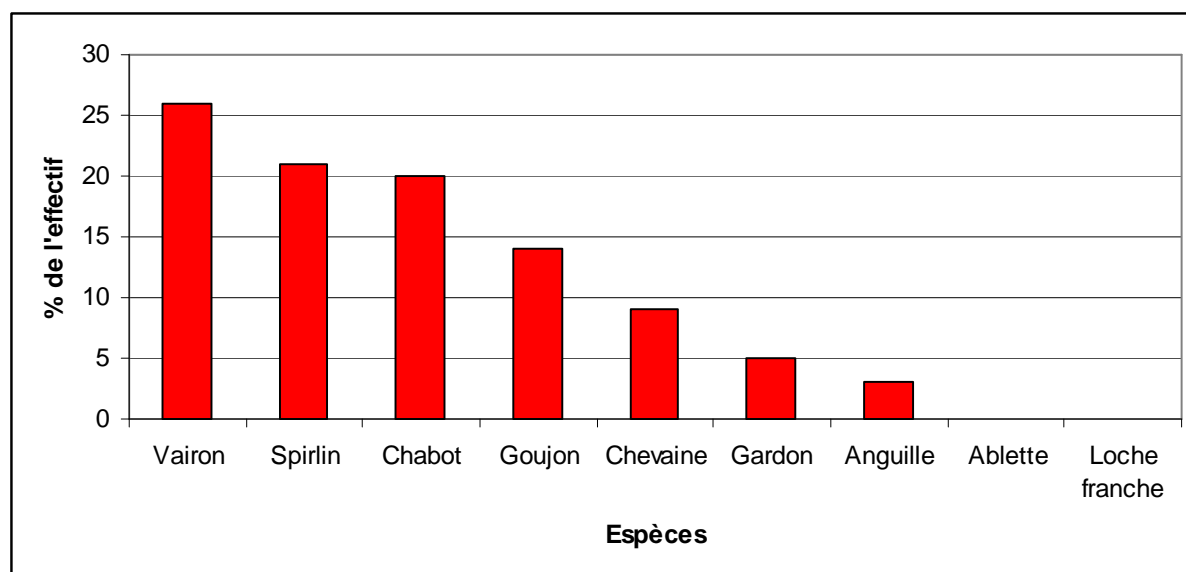


Figure 5 : Pourcentage de chaque espèce piscicole échantillonnée sur la station 2

L'inventaire réalisé par pêche à l'électricité sur la station 2 a permis d'échantillonner une diversité satisfaisante d'espèces soit 9 espèces. L'espèce la plus représentée est le vairon avec 58 individus représentant 26% de l'effectif total. En effet, le bras du rejet du SPEC est fortement colonisé par des « bancs » de vairons. On remarque que le chabot, espèce bio-indicatrice de la bonne qualité de l'eau est également bien présente sur la station 2 avec 44 individus représentant 20 % de l'effectif total. Le goujon, espèce normalement présente dans ce type de milieu est bien représentée avec 31 individus et 14% de l'effectif total.

Aucune truite fario n'a été trouvée dans cet échantillonnage.

A noter la présence en quantité significative de l'anguille avec 8 individus.

Le calcul de l'Indice Poisson Rivière (IPR) pour la station 2 réalisé à partir des données de pêche électrique donne une valeur d'IPR de 13,21 qui correspond à une classe de qualité pour le peuplement piscicole de 2 donc bonne.

4 Conclusion

Les résultats des pêches électriques sur les deux stations échantillonnées ne laissent pas apparaître de différences significatives dans la composition du peuplement piscicole. La diversité spécifique est quasiment identique entre les deux stations échantillonnées puisque l'on trouve 12 espèces de poissons sur la station 1 et 9 espèces sur la station 2. La seule différence en termes d'espèces à souligner entre les deux stations réside au niveau de la perche, présente de façon significative sur la station 1 et absente sur la station 2. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les perches ont été capturées dans un secteur particulier de la station 1 au niveau de blocs rocheux, type de milieux non présents sur la station 2.

Il n'y a pas non plus de différence significative concernant l'espèce bio-indicatrice de la bonne qualité de l'eau, à savoir le Chabot. Cette espèce est présente en proportion équivalente et significative sur les deux stations et représente à chaque fois plus de 20% de l'effectif total. La présence de cette espèce

sur les deux stations démontre que la qualité globale de l'eau et du milieu peut être qualifiée de bonne à très bonne sur les deux secteurs.

Le calcul de l'Indice Poisson Rivière (NF T90-344) pour les deux stations à partir des résultats de pêche obtenus donne les valeurs d'IPR qui correspondent à une qualité du peuplement piscicole jugée bonne.

Il est important, toutefois, de noter l'absence de l'espèce truite fario sur les deux stations, espèce repère des cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole. Compte tenu du classement du Cher à cet niveau, cette espèce devrait être présente. Plusieurs hypothèses ont été avancées quant à l'absence de cette espèce dans les échantillonnages. Des essais de réintroductions de truite fario au stade truitelle pourrait être réalisés. Il conviendra toutefois, le cas échéant d'évaluer les résultats de ces repeuplements sur la densité de truite fario sur le secteur échantillonné.

Aussi, au vu des résultats bruts obtenus sur les deux stations échantillonnées, des valeurs de l'Indice Poisson Rivière calculées, du constat d'une diversité spécifique que l'on peut juger comme satisfaisante et de la présence significative d'espèces bio-indicatrice d'une bonne qualité de l'eau comme le chabot, on peut conclure que le rejet du SPEC n'a pas d'incidence sur le peuplement piscicole du Cher au niveau de l'aval du barrage du Prat.